



---

**ÉTÉ 2019**  
**WWW.CARAVELLES.CA**

# Document d'inscription – Été 2019

---

Nous vous souhaitons une bonne saison avec le Club Caravelles!

Vous trouverez plus bas les informations pour les inscriptions, selon le groupe d'âge du joueur ou de la joueuse.

## **Politique d'aide financière**

Le club de soccer des Caravelles de Sainte-Foy/Sillery s'est doté d'un programme de solidarité afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes, provenant de milieux défavorisés ou fragilisés, de s'inscrire et de participer à des activités de soccer organisées par le Club. L'aide financière offerte sert à défrayer la totalité ou une partie des frais d'inscriptions du joueur auprès du Club (un paiement de 40\$ pour frais administratifs est requis). Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Informations complémentaires du document d'inscription ou notre site internet, dans la section Club, Formulaire et politiques.

<http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

**Nous vous informons que selon l'article 35.9.1 des « Règles de fonctionnement » de la Fédération de Soccer du Québec, le club est maître et responsable de l'utilisation de son effectif.**

*\*Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

# Comment s'inscrire ?

---

Chaque joueur doit obligatoirement compléter une fiche d'inscription et ce, pour chaque saison. Si la personne à inscrire n'est pas répertoriée (c.à.d. première inscription à vie), **elle doit présenter sa carte d'assurance maladie (ou une photocopie, ou une photo) et une preuve de résidence\* pour identification.**

En vertu de la politique de la Ville de Québec, un montant supplémentaire sera demandé pour les frais d'inscription des **non-résidents**.

## PROMOTION Desjardins – Caisse de Sainte-Foy

À partir du lundi 25 mars 2019, présentez-vous aux **nouveaux bureaux** des Caravelles sur les heures d'ouverture avec votre carte de débit Desjardins (preuve que vous êtes membre des Caisses Desjardins) et vous bénéficierez d'un rabais de 50\$ sur votre deuxième versement si vous êtes dans les 15 premiers sur place. La promotion s'applique qu'aux programmes récréatif (Novices, Ligue locale Caravelles et LSRQ). Les programmes compétitifs profiteront de cette promotion à l'automne.

Les paiements doivent ensuite se faire par VISA ou MASTER CARD via la plate-forme Monetico au bureau.

\*Une seule inscription par famille pour la promotion

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 10h à 17h

*\*Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

- **En ligne** @

À partir du 23 février 2019

Toute la **procédure** pour l'inscription en ligne est sur la page d'accueil du site d'inscription en ligne :

<https://secure.tsisports.ca/registrariat/inscriptions/default.aspx?club=4441172667>

**Pour accéder au paiement lors de votre inscription en ligne, les fenêtres publicitaires de votre navigateur web (pop ups) doivent être nécessairement activées.**

Paiement par carte de crédit (Visa ou Master Card) obligatoire.



Le site de d'inscription/paiement en ligne n'est pas géré par les Caravelles mais bien par TSI Sports qui est imposé par la Fédération de soccer du Québec. Nous sommes conscients que le système n'est pas optimal mais cela est hors de notre contrôle.


Le club n'envoie pas de courriel de confirmation pour les inscriptions web. Il vous contactera **uniquement** si l'inscription web, pour une des raisons évoquées plus haut, n'est pas acceptée.

- **En personne** :

À partir du **11 mars 2019**, à la réception du club du lundi au vendredi de **10 h à 17 h**.

Paielement par visa ou master card.

- **Par la poste** :

Nous faire parvenir au 1229 du Chanoine Morel, Québec (Québec), G1S 4B1, la fiche d'inscription avec une preuve de résidence\* et une photocopie de la carte d'assurance maladie (si membre non répertorié, c.à.d. première inscription à vie), ainsi que le paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles daté du jour de l'inscription** (merci d'indiquer le nom de votre enfant au bas du chèque). **Tout dossier incomplet sera mis en attente.** 

Une confirmation vous sera envoyée par courriel, dans un délai de deux semaines suite à votre envoi postal. Il est très important de bien vérifier la réception du courriel, sinon, communiquez directement avec le club à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca). **Le seau de la poste fera foi de la date d'inscription.**

- **Chaque chèque sans provision entraînera des coûts supplémentaires de 20 \$.**

- Possibilité de faire des paiements étalés jusqu'en mai. Les chèques doivent être datés selon les dates suivantes : 20/02, 20/03 et 20/04 et 20/05.

*\*Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

## Habit d'équipe

---

Lorsqu'un joueur s'inscrit, il accepte de se conformer à la règle du port de la tenue du club. Un **gilet de match sera prêté** pour la saison estivale, et devra être obligatoirement restitué à son entraîneur à la fin de celle-ci. En cas de non-restitution, le joueur sera automatiquement suspendu au niveau provincial.

Les chandails de match doivent être lavés à la machine à l'envers, et portés uniquement pour les parties (sauf pour les Novices).

Chaque joueur doit se prévaloir de souliers à crampons et protège-tibia. De plus, voici le reste de l'équipement demandé pour chaque catégorie d'âge :

U-4 à U-7 (et U8 Filles) - Récréatif : Bas noirs et shorts noirs fournis en cadeau par Tim Horton. Un ballon vous sera également offert gratuitement. Une soirée de remise pour ce matériel sera organisée en mai. Vous serez convoqués par courriel quelques

semaines à l'avance. À noter que **le chandail est cependant un prêt** et qu'il doit être remis en parfait état à la fin de la saison. Si un remboursement est demandé (selon la politique de remboursement en vigueur), le matériel doit être remis en totalité.

Vous pouvez acheter les shorts et bas officiels de match ainsi que tout autre matériel nécessaire chez Influence Sport au 5175-1 Boulevard de l'Ormière ou en ligne au <http://influencesport.com/categorie-produit/articles-promotionnels-caravelles/> ; **pour les catégories concernées, les bas et shorts officiels sont obligatoires.** Un joueur qui ne respecte pas cette règle se verra refuser la participation aux matchs. Le matériel n'est pas en vente au club.

## Rabais familial de 40 \$ :

---

**Rabais Familial** : À partir de l'inscription du troisième **enfant** d'une même famille résidant à la même adresse de **18 ans et moins** (les 3 enfants inscrits en même temps).

3 <sup>ème</sup> enfant	40\$ de rabais au total
4 <sup>ème</sup> enfant	80\$ de rabais au total
5 <sup>ème</sup> enfant	120\$ de rabais au total
6 <sup>ème</sup> enfant	160\$ de rabais au total

Si vous procédez à l'inscription par internet, vous pouvez bénéficier du rabais. Il suffit de payer la totalité et de nous écrire à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca) dans les 48h suivant l'inscription pour obtenir le rabais. Nous effectuerons un remboursement du montant directement sur votre carte de crédit.

## Communications

---

Afin de rester informé des activités du club, nous vous suggérons fortement de vous inscrire aux nouvelles de notre site internet ainsi que d'aimer notre page Facebook.

<http://caravelles.ca/> 

<https://www.facebook.com/soccercaravelles> 

Nos informations sont transmises via notre site internet, ou par courriel. La Fédération de Soccer du Québec (FSQ) reconnaît dorénavant le courrier électronique comme document officiel de correspondance. Il est donc **obligatoire** de fournir une adresse courriel **valide et lisible** lors de votre inscription. Si pour une raison ou une autre vous ne recevez pas nos courriels, merci de nous contacter rapidement.

# Informations complémentaires

---

- **Politique de remboursement :**

Informations disponibles au : [www.caravelles.ca](http://www.caravelles.ca), section Club, formulaires et politiques

Merci!

- **Bénévoles**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors des inscriptions, des activités spéciales, des journées d'ouverture et de fermeture, pour le Festival etc. Cette aide est indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du Club. Peu importe le nombre d'heures qu'il vous est possible de donner, contactez-nous au [ecire@caravelles.ca](mailto:ecire@caravelles.ca) pour y laisser votre nom et nous vous contacterons pour plus de détails. Merci en avance !

- **U-05, U-06... O-35, qu'est que ça signifie? ???**

Le "U" et le "O" viennent des mots **Under** et **Over**. C'est la dénomination officielle de la [FIFA](http://www.fifa.com) (Fédération Internationale Football Association) pour catégoriser les joueurs de soccer selon leur âge au cours de l'année civile. La catégorie **U-05** signifie donc 5 ans et moins à partir du premier janvier. La catégorie **O-35** signifie 35 ans et plus au cours de l'année courante.

- **Prévention des commotions cérébrales**

Nous vous invitons à consulter la section réservée à la prévention des commotions cérébrales sur notre site internet dans la section parents, conseils santé.

- **Reçus pour impôts**

Les reçus seront disponibles, pour la saison été 2019 ainsi que la saison Automne-Hiver 2019-2020 sur notre site web dès la mi-janvier 2020. Cette démarche est la même depuis plusieurs années au Club Caravelles. À noter que pour les gens inscrits au programme annuel, le montant total payé sera réparti sur les années d'imposition 2018 et 2019.

## CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY

*Commanditaire principal du Club de Soccer des Caravelles de Sainte-Foy – Sillery*

